



MDF COMMERCE INC.

POLITIQUE SUR LA DIVERSITÉ

I. INTRODUCTION

mdf commerce inc. (« mdf commerce ») reconnaît la valeur de la diversité au niveau de la direction, de la haute direction et du conseil d'administration (le « conseil »). L'engagement à l'égard de la diversité est une priorité essentielle de mdf commerce puisqu'il est avantageux qu'une diversité d'antécédents, de points de vue et d'expériences soit présente au niveau du conseil et de la direction.

Le présent document (la « politique ») définit la politique en matière de diversité au sein du conseil d'administration et en ce qui a trait à la haute direction au sein de mdf commerce. Le conseil a délégué au comité des ressources humaines et de gouvernance (le « comité ») la responsabilité de surveiller et d'assurer la mise en œuvre de la présente politique.

II. DÉFINITION

Dans la présente politique, le terme « diversité » s'entend de tous les critères qui font en sorte que les individus sont différents les uns des autres. Il comprend, sans s'y limiter, des critères tels que le sexe, le genre, la représentation géographique, l'éducation, les antécédents, l'expérience régionale et sectorielle, l'ethnicité, l'âge, le handicap et d'autres distinctions. L'expression « membre de la haute direction » dans la présente politique a le sens qui lui est attribué dans le *Règlement 58-101 sur l'information concernant les pratiques en matière de gouvernance*, en sa version modifiée.

III. ÉNONCÉ DE LA POLITIQUE

mdf commerce reconnaît l'importance du rôle que les femmes, les peuples autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles ayant des compétences et une expérience appropriées et pertinentes peuvent jouer en contribuant à la diversité des points de vue au sein du conseil d'administration et au niveau de la direction et de la haute direction.

Le comité est d'avis que la sélection de femmes, de peuples autochtones, de personnes handicapées et de membres des minorités visibles comme candidats afin de se joindre au conseil et aux équipes de haute direction et de direction de mdf commerce sera en partie tributaire de la réserve de candidats issus de ces groupes possédant les compétences, les connaissances et l'expérience nécessaires, et que les nominations de membres du conseil, de membres de la haute direction et de membre de la direction devraient être fondées sur le mérite et la contribution que le candidat apportera au conseil, à l'équipe de direction ou au rôle de gestion, selon le cas.

Dans ce cadre, afin d'améliorer la diversité des cadres, la diversité des membres de la haute direction et la diversité au sein du conseil de mdf commerce, le comité, le conseil et l'équipe de haute direction, selon le cas, lorsqu'ils repèrent et examinent la sélection des candidats à l'élection au conseil ou à des postes de haute direction ou de direction :

- tiennent compte des avantages de tous les aspects de la diversité, y compris, notamment ceux décrits ci-dessus;
- examinent les critères de diversité, y compris le genre, l'âge, l'ethnicité, le handicap et l'origine géographique du candidat;
- examinent le niveau de représentation des femmes, des peuples autochtones, des personnes handicapées et des membres des minorités visibles au sein du conseil d'administration et à des postes de haute direction et de direction, respectivement; et
- en plus de leurs propres recherches, au besoin, retiennent les services de conseillers externes indépendants pour trouver des candidats qui satisfont aux critères d'expertise, de compétence et de diversité du conseil et de mdf commerce afin d'atteindre les objectifs de diversité de mdf commerce.

IV. OBJECTIFS

mdf commerce s'engage à veiller à ce que la diversité au niveau de la direction, de la haute direction et du conseil d'administration soit activement recherchée. À la date d'adoption de la présente politique, le conseil ne croit pas que les quotas ou une formule donnent nécessairement lieu à la présentation ou à la sélection des meilleurs candidats. Par conséquent, à l'heure actuelle mdf commerce n'a pas fixé de cibles fixes en ce qui concerne la représentation des femmes au conseil d'administration ou à des postes de haute direction.

V. EXAMEN DE LA POLITIQUE

Le comité examinera périodiquement la politique, ce qui comprendra une évaluation de l'efficacité de la politique. Le comité discutera des révisions qui peuvent être nécessaires et recommandera ces révisions au conseil à des fins d'approbation.

Le conseil d'administration a approuvé la politique en matière de diversité le 9 juin 2021.